



MIRALLES IMMO

## TARIFS LOCATION ET GESTION

<b>Gestion, à la charge du bailleur pour tout type de bien</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Honoraires de gestion courante en % de toutes somme encaissée par le Mandataire pour le compte du Mandant.	6,66%	8,00%
Assurance loyers impayés en en % du montant du loyer charges comprises		2,50%
<b>TOTAL honoraires gestion + Assurance loyers impayés</b>		<b>10,50%</b>
<b>Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5) Notamment en cas de recherche de locataire sans mise en gestion Montants facturés au locataire ET au bailleur par m<sup>2</sup> de la surface habitable du logement loué</b>		
<b>Frais afférents à la visite du locataire preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail</b>		
Zone non tendue	6,67€/M <sup>2</sup>	8,00 € / M <sup>2</sup>
Zone tendue	8,33€/M <sup>2</sup>	10,00 €/M <sup>2</sup>
Zone très tendue	10,00€/M <sup>2</sup>	12,00€/M <sup>2</sup>
Frais d'établissement d'un état des lieux d'entrée	2,50 €/M <sup>2</sup>	3,00 €/M <sup>2</sup>
<b>Etat des lieux de sortie</b>	<b>100,00€ TTC</b>	<b>120,00€ TTC</b>
<b>Location parking ou garage</b>		
Honoraires de location, forfait partagé 50% locataire / 50 % bailleur	150,00 €	180,00 €
<b>Gestion technique, à la charge du bailleur</b>		
Honoraires sur Travaux/Intervention calculés sur le montant des travaux TTC		
➤ jusqu'à 500 € TTC	Offerts	Offerts
➤ supérieurs à 500 € TTC	4%	4,8%
<b>Prestations administratives diverses</b>		
Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 juillet 89 à la demande du locataire (à la charge du locataire)	3,00 €/M <sup>2</sup>	3,60 €/M <sup>2</sup>
Déclaration Revenus Fonciers (à la charge du bailleur)	41,66 €	50,00 €
Vacations (taux horaire) : suivi sinistre, suivi procédure, représentation aux AG, aux expertises, prolongation ou annulation congé locataire, clôture de compte (à la charge du bailleur)	62,50 €	75,00 €
<b>Location commerciale</b>		
Frais afférents à la recherche de locataire, la visite du locataire preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail, état des lieux d'entrée	<b>15% du loyer HT annuel</b>	
<b>Contentieux, à la charge du bailleur</b>		
Première relance au locataire pour loyer impayé le 10 du mois	Offerte	Offerte
Mise en demeure au locataire pour loyer impayé le 20 du mois	10,00 €	12,00
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier	125,00	150,00 €

